

Communiqué de presse

Châteaubriant, le 23 juin 2015

CCI Nantes St-Nazaire : le Conseil Territorial du Pays de châteaubriant multiplie les actions pour renforcer la passerelle entre les écoles et les entreprises

Pour renforcer la collaboration entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement, plusieurs actions de proximité sont mises en place grâce à l'engagement des chefs d'entreprises réunis au sein du Conseil Territorial du Pays de Châteaubriant.

Préparer les métiers de demain

Le Conseil Territorial du Pays de Châteaubriant, initié par la CCI et porté par des chefs d'entreprise, s'organise autour de plusieurs groupes de travail, dont un dédié aux relations Ecoles-Université-Entreprises.

Ce groupe est constitué d'entreprises du territoire : Kuhn, FMGC, Medline, RBL Plastiques, Team Plastique, Centre Leclerc Châteaubriant, Orinox, Ficamex, Biolait, Mac ; mais aussi de représentants des quatre établissements scolaires du Pays de Châteaubriant : l'Institution Saint Joseph, MFR, le Lycée Moquet Lenoir et le Lycée Saint Clair.

Conscients du manque de connexions entre les deux univers, les membres du groupe, s'attachent à favoriser le dialogue et l'articulation entre le système éducatif et celui du monde économique. C'est ainsi qu'ils ont initié en 2012 l'opération « Rencontres avec les pros ».

Chaque année, les professeurs de lycée sont invités à s'informer sur le monde de l'entreprise et sur l'attente des futurs employeurs vis-à-vis des jeunes actuellement scolarisés.

Généralement, une trentaine de chefs d'entreprise participe à l'opération. Chacun reçoit deux professeurs pour leur faire visiter son entreprise. L'objectif est double : informer les professeurs pour qu'eux-mêmes sensibilisent les jeunes au monde de l'entreprise. En effet, les enseignants jouent un rôle essentiel dans la relation école entreprise.

Au programme : découverte des locaux, présentation des métiers et éclaircissement sur les pratiques. Les échanges se poursuivront autour d'un déjeuner, offert par le chef d'entreprise, l'occasion de mieux se connaître et de poser des questions très pragmatiques.

Premier résultats d'une enquête sur les usages des entreprises en matière d'alternance

Le Conseil Territorial du Pays de Châteaubriant plébiscite fortement l'alternance, considérant qu'il s'agit d'un tremplin pour les jeunes comme pour les entreprises. L'alternance permet aux jeunes de comprendre ce qu'est une entreprise et comment elle fonctionne. Immergés dans le milieu professionnel, les apprentis bénéficient généralement d'une bonne insertion après leur formation.

Pour les entreprises, l'alternance est également source de satisfaction. Ce type de formation permet d'intégrer progressivement un jeune salarié à l'entreprise, de lui apprendre un métier, avant un recrutement définitif.

D'autant que les cursus de formations tendent de plus en plus à s'adapter aux attentes des entreprises, et aux métiers qui peuvent évoluer rapidement.

C'est dans cet esprit qu'une enquête a été menée entre les mois de mai et juin auprès des entreprises du Pays de châteaubriant pour connaître leurs pratiques en termes d'alternance, et notamment savoir si les formations dispensées à proximité correspondent bien à leurs besoins.

Les 1ers résultats indiquent la volonté d'une rencontre entre les élèves, les écoles et les représentants de l'entreprise.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Un catalogue des formations initiales proposées sur le Pays de Châteaubriant

Les entreprises locales souhaitent mettre en adéquation leurs besoins et les formations dispensées sur le territoire. En effet, bien souvent les jeunes méconnaissent les formations existantes localement, les entreprises ont des besoins spécifiques et le monde de l'enseignement recherche souvent des informations sur le sujet.

Partant de ce constat, le groupe de travail Ecoles/Entreprise a décidé de créer un catalogue recensant les formations locales. Le document, qui vient d'être finalisé sera adressé notamment aux professionnels de l'orientation, avant la fin de l'année scolaire.

Six Conseils Territoriaux en Loire-Atlantique

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire.

Les Conseils Territoriaux sont des organes permettant l'implication des chefs d'entreprises dans la vie économique locale.

Plus précisément, en 2006, la CCI a mis en place six Conseils Territoriaux sur l'ensemble du département : le Vignoble nantais, le Pays de Retz, Arc Loire et Vilaine, Presqu'île Estuaire, Pays de Châteaubriant et Pays d'Ancenis.

Ils sont composés de membres élus et associés de la CCI et de chefs d'entreprises locaux, représentatifs des activités des territoires (issus des associations d'industriels, de commerçants, de syndicats professionnels, des plates-formes d'initiative locale).

Les membres des Conseils Territoriaux prennent une part active à la préparation des décisions qui engagent l'avenir des territoires : projets de développement locaux, propositions et avis sur les dispositifs relatifs à l'aménagement du territoire ou encore, représentation dans les différentes instances de concertation avec les collectivités locales.

Chaque Conseil Territorial compte parmi ses membres un délégué et un co-délégué du Président de la CCI et est structuré autour de groupes de travail thématique qui évoluent avec l'actualité du territoire.

Le Conseil Territorial du Pays de Châteaubriant est composé d'une quarantaine de membres représentatifs du tissu économique local.

Pays de Châteaubriant



Délégué du Président • **Richard TACHET**
ESPACE EMERAUDE - Châteaubriant



Co-délégué • **Bruno GORREE**
BOURDAUD SA - Nozay

CCI Nantes St-Nazaire
Agence de Châteaubriant
02 40 44 61 44